

# "O Canada" est bien notre hymne national

C'est ce qu'annonce M. Power, ministre de l'Aviation —  
Pas de débat sur le bill de M. King avant la semaine  
prochaine — Le gouvernement des Eminences grises  
révélé par M. Pouliot

## Y A-T-IL EU DES ATTAQUES SUR DUTCH HARBOR?

(par Léopold RICHER)

Ottawa, 5-VI-42—Savez-vous l'ex-  
traordinaire nouvelle? Le conseil  
de la Défense nationale étudie le  
statut de notre hymne national:  
*O Canada!* Les membres canadiens  
du conseil canadien de la défense  
canadienne ne savent pas quoi pen-  
ser à ce sujet. Ce chant est-il vrai-  
ment notre hymne national? Quant  
au *God Save the King*, aucun doute  
n'est possible. *Il s'agit bien là de  
notre hymne national.* Mais ce n'est  
pas la même chose quand on parle  
du *O Canada*. D'où vient ce chant?  
Qui l'a composé? Qu'est-ce qu'il re-  
présente? Un chant national pour  
le Canada, distinct du chant national  
de la Grande-Bretagne? Y pen-  
se-t-on? Ce qui est bon pour la  
Grande-Bretagne n'est-il pas bon  
pour le Canada? Le Canada? Quel  
est ce pays? A-t-il un drapeau na-  
tional? Oui, l'*Union Jack*. Or l'*U-  
nion Jack* est drapeau de la Gran-  
de-Bretagne. Si le Canada a le mê-  
me drapeau que la Grande-Breta-  
gne, pourquoi n'a-t-il pas le même  
hymne national? Le Canada, après  
tout, n'est qu'une toute petite co-  
lonie, qui n'a d'importance qu'en  
tant qu'elle aide la Grande-Breta-

gne. A part cela, ça n'existe guère,  
le Canada, pas plus que son dra-  
peau national, pas plus que son  
hymne national.

Oui ou non?

On imagine les membres distin-  
gués du non moins distingué con-  
seil canadien de la défense, graves  
personnages aux préoccupations  
non moins graves, se poser toutes  
ces questions et passer des jour-  
nées et des soirées entières à ap-  
profondir le problème, depuis que  
M. Wilfrid Lacroix, député de Qué-  
bec-Montmorency, a inscrit les  
questions suivantes au feuillet de  
la Chambre: 1. *L'état-major de l'a-  
viation a-t-il donné un ordre pour  
que les hommes de tous rangs ne  
se tiennent pas au garde à vous  
lorsque l'on joue l'hymne national:  
O Canada? Si oui, pourquoi a-t-on  
donné cet ordre? — A-t-on l'inten-  
tion de rescinder cet ordre? — Le  
ministère de l'aviation, sous l'au-  
torité de M. C. G. Power, député li-  
béral de Québec-Sud, a répondu of-  
ficiellement: *The status of "O Ca-  
nada" is presently being discussed  
at Defence Council.* — *Le conseil**

(Suite à la page sept)

# A Ottawa

(suite de la première page)

## de la défense nationale étudiée actuellement le statut du "O Canada".

— A bien noter que M. Power ne répond pas aux questions de M. Lacroix. Il ne dit pas si oui ou non l'état-major de l'aviation a donné l'ordre que les hommes de tous rangs ne se tiennent pas au garde à vous lorsque l'on joue l'hymne national *O Canada*. Il n'a pas dit, non plus, si le ministère ou l'état-major a l'intention de rescinder cet ordre. Est-ce ainsi que les ministres répondront dorénavant aux questions des députés? En répondant à côté? En ne répondant pas du tout?

L'attitude de M. C. G. Power devient de plus en plus étrange. L'autre semaine il n'a pas nommé un seul délégué de langue française à la conférence internationale de l'aéronautique. Cela ne l'intéressait guère, apparemment, bien qu'il représente le comté de Québec-Sud et qu'il ait, dans le passé, manifesté, pour des fins plus ou moins électorales, des velléités de faire écho à nos justes revendications. L'état-major du ministère de M. Power étudie maintenant le statut du *O Canada*: il ne sait pas ce que cela peut être (Cognait pas.... Jamais entendu parler....). Le 1er juin 1942 à Boston, M. Power disait: "*Our motto should be: One God, one tongue, one aim—to bear the torch of freedom around the shackled world.—Notre devise devrait être: Un Dieu, une langue, un but: porter le flambeau de la liberté autour du monde enchaîné*". M. Power, lorsqu'il parlait d'une seule langue, pensait sans doute au gaélique. N'empêche que Québec, la vieille capitale du Canada français, a envoyé à Ottawa un député bien sympathique, un homme qui comprend bien nos aspirations et qui travaille de toutes ses forces à instaurer au pays un véritable esprit de bonne entente.

## Quand cela viendra-t-il?

A l'ouverture de la séance, il a été question de la reprise du débat sur le bill amendant la loi de mobilisation. Le chef de l'opposition a demandé au premier ministre quand le gouvernement avait d'intention de proposer l'adoption du projet de loi en seconde lecture. M. Mackenzie King a insisté sur le fait qu'il est de beaucoup préférable que l'on termine le débat sur le budget de guerre avant d'entreprendre la discussion du bill de la conscription. C'était aussi l'idée de M. Hanson la semaine dernière; mais le chef de l'opposition ne s'imaginait pas alors que le débat pouvait durer aussi longtemps. Quoi qu'il en soit maintenant, M. Mackenzie King ne pourra pas faire de déclaration à ce sujet avant ce soir. Il est probable que les députés feront leur possible pour mettre fin au plutôt à la discussion en cours. Par conséquent, si rien ne survient de nature à modifier le projet ministériel, la conscription sera la grande question à l'étude lundi ou mardi prochain.

## Le manque de renseignements

On a parlé autour du budget de guerre de \$2,000,000,000 toute la journée. Cette fois on s'en est pris surtout à la façon dont les comptes publics étaient préparés et à l'insuffisance des renseignements contenus dans le rapport annuel de l'auditeur général. M. J.-R. MacNicol, député conservateur (Toronto-Davenport), a repris la discussion où M. T.-L. Church, conservateur (Toronto-Broadview), l'avait laissée la veille. Ce n'est pas la première fois que les députés se plaignent que le gouvernement, sous le prétexte des nécessités de guerre, ne fournit pas à la Chambre les renseignements demandés sur la manière dont on administre les fonds publics. La question du contrôle de la dépense par les Communes est revenue souvent sur le tapis depuis le début de la session. Le député de Témiscouata, M. Jean-François Pouliot, a prononcé quelques-uns de ses meilleurs discours là-dessus. Hier il n'a pas manqué de participer au débat.

## Les éminences grises

Il a commencé par dire qu'il sympathise fort avec le ministre des Finances. De la façon dont vont les choses, il semblerait que toutes les affaires de la politique et de l'administration fédérale se cuisinent au *Rideau Club* d'Ottawa. Le

conseil des ministres serait-il devenu une "dépense", comme on désigne chez nous la pièce avoisinant la cuisine? La Chambre des Communes ne serait-elle plus qu'un restaurant où l'on sert les idées étranges des éminences grises? Tout est changé. Le gouvernement lui-même est changé. Il est rare que les membres du gouvernement prennent une décision. La décision se prend avant que la question ne soit soumise au gouvernement. Ce sont des experts qui décident de toutes choses. On prétend que dans une démocratie le peuple gouverne. Le peuple a sans doute, tous les quatre ou cinq ans, l'occasion de se prononcer pour ou contre un gouvernement ou un parti. C'est la seule occasion pour le peuple d'exprimer son opinion.

Le peuple a des députés. C'est le devoir des députés de contrôler la dépense. Mais comment peuvent-ils le faire lorsque le contrôleur général affirme qu'il n'existe pas de dossiers, de documents? Le régime de contrôle présent n'est pas satisfaisant. A qui la faute? A personne autre qu'à ce génie qu'on appelle M. R.-B. Bennett, dit M. Pouliot. M. Bennett a chambardé l'ancien système. Il l'a fait sur l'inspiration du moment, non par un bill à la Chambre, mais par arrêté ministériel, parce qu'un jour il n'avait pu obtenir sur-le-champ le renseignement qu'il avait demandé. Un autre jour quel qu'un est venu des Etats-Unis et lui a tenu à peu près ce langage: "Monsieur Bennett, on ne reconnaît pas suffisamment vos grandes qualités. Les universités américaines devraient vous conférer des titres *honoris causa*. — "Excellente idée", de répondre M. Bennett. Peu après M. Bennett commença de recevoir des titres universitaires. M. Bennett songea: "Pourquoi ne pas nommer sous-ministre des Finances celui qui sut reconnaître ma forte personnalité et mon génie?" Maintenant nous sommes entre les mains de ce fonctionnaire... Puis, se tournant vers M. R.-B. Hanson qui ne pouvait s'empêcher de sourire, M. Pouliot a déclaré: "J'aime voir le chef de l'opposition sourire. Il a l'air tout à fait bien, quand il sourit comme cela..."

Scène délicieuse d'ironie.

La situation politique reste à peu près la même. Un élément nouveau toutefois entre en ligne de compte. Les attaques japonaises du côté de l'Alaska, ce qui implique évidemment un mouvement de navires japonais dans le Pacifique, sont de nature à calmer l'ardeur des conscriptionnistes. Hier le ministre de la Défense nationale, M. J.-L. Ralston, annonçait une troisième attaque japonaise sur Dutch Harbor; un peu plus tard, il déclara que les premiers rapports n'avaient pas reçu confirmation officielle de Washington. Si, de fait, la menace japonaise allait se rapprocher de nos côtes, cela porterait un rude coup aux partisans de l'envoi de troupes outre-mer. Ils se rendraient enfin compte de la nécessité de garder nos hommes au pays.

Les prochains événements peuvent donc avoir une influence directe sur la politique ministérielle et sur le débat parlementaire. Le premier ministre, on peut en être certain, mettra tous les atouts de son côté et il essaiera de consolider ses positions.

Léopold RICHER